



**Légende**

	Limites de zones		Périmètre de protection de captage immédiat
	Noms des zones		Périmètre de protection de captage rapproché
	Bâti		Périmètre de protection de captage éloigné
	Emplacements réservés		I1 Pipeline hydrocarbures
	Espaces boisés classés		
	Élément remarquable identifié au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme		

**Liste des emplacements réservés**

N°	Objectif	Zone concernée	Bénéficiaire	Surface (en ares)
1	Elargissement de la rue des Houbbons à 5 mètres	Uc	Commune	0,8
2	Elargissement de la rue du Milieu à 7 mètres	Ud	Commune	0,5
3	Aménagement hydraulique pour lutter contre les coulées d'eaux boueuses	Aa	Commune	14

**PLUI**  
- Plan local d'Urbanisme Intercommunal -

SIVOM de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

**PLAN DE REGLEMENT**

COMMUNE DE WINTERSHOUSE - PLAN 1/2

Echelle au 1/5000ème

**REVISION DU PLUI**  
**APPROBATION**  
 Vu pour être annexé à la délibération du comité directeur du 19 septembre 2016

Le Président,  
Philippe SPECHT

TOPOS  
**ATIP**  
 Agence Territoriale d'Évaluation Publique  
 17000 CHARENTAIS  
 0210 020000